

Décision

Générale

colonial

Décision n° 39-452-1932 Permissions.

n° 39-452-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 avril 1932

Numéro JO
n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro
31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de dix jours, pour en jouir à Diré-Daoua (Ethiopie), valable 10 mai 1932 inélitis, est accordée à MNe Gropas, dactylographe auxiliaire du service des travaux publics.